

Objectifs

Action de sensibilisation et d'information avec prévention ciblée

Plan d'actions

Action	Descriptif	Echéance	Indicateurs d'évaluation
Identification du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la faisabilité : faire plan d'action ▪ Sensibiliser tous nos adhérents sur le risque CMR ainsi que sur la déclaration de ce risque : réaliser un questionnaire de recueil et de sensibilisation CMR ciblé « large » avec traitement des données ▪ Choisir les cibles pour la formation (action N°2) 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de questionnaire remplis et retournés (réponses) - Nombre d'adhérents ayant tracés dans le portail (avant/après)
Accompagner collectivement les adhérents ciblés sur le risque CMR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un support pédagogique de formation collective (ex : webinaire) 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'adhérents sensibilisés
Fiabiliser la déclaration du risque CMR réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la faisabilité – faire plan d'action ▪ Remonter et tracer les problèmes 		<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de suivi
Sensibiliser et former tous les médecins et les infirmiers au repérage et à la validation du risque CMR dans Dinamit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la faisabilité – faire plan d'action ▪ Réaliser un support pédagogique de formation collective (ex : webinaire) 	2026	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de déclarations CMR dans les DMST employeurs / SST